

**DÉLIBÉRATION N°DL20240213 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024**

**RÉDUCTION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

**M. Axel DUGUA** expose ce qui suit :

Considérant la démission de Madame Stéphanie CALACIURA de ses fonctions d'adjoint au maire, acceptée par le Préfet de la Loire le 11 décembre 2024,

Considérant que, dans une telle hypothèse, le conseil municipal peut décider de pourvoir à son remplacement ou de réduire le nombre d'adjoints.

Considérant qu'en l'espèce il n'est pas envisagé de pourvoir à son remplacement.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 30 voix pour,

3 abstentions M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY

6 sans participation Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

**DÉCIDE :**

- **de supprimer** le poste de 3ème adjoint,
- **de décider** que les adjoints de rang inférieur remonteront tous subséquemment d'un rang.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 18/12/2024




Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
Reçu en préfecture le 20/12/2024  
Publié le   
ID : 042-214202079-20241217-DL20240213-DE